

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies.



[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 22\_INT\_117 - Interpellation Marc-Olivier Buffat et consorts - 5G.

Séance du Grand Conseil du mardi 13 septembre 2022, point 2.8 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Un rapport fédéral relève les effets positifs de la nouvelle norme de téléphonie mobile malgré l'augmentation des données transmises. (Publication 24Heures du 27 juillet 2022).

La Confédération a mandaté des spécialistes afin d'évaluer les effets de la 5G. Le rapport est sans appel : l'exposition est plus de 100 fois inférieure à la valeur limite pour le rayonnement de la téléphonie mobile. La précision du système de relais permet d'éviter une diffusion des effets nocifs et du rayonnement.

En décembre 2019, le Conseil d'Etat du canton de Vaud avait décrété un moratoire sur l'installation d'antennes 5G et sur leur mise en service. Le 20 mai 2021, le moratoire a été levé. Le soussigné avait par ailleurs déjà déposé une interpellation (21\_int\_37) au vu des annonces faites par le DETEC fédéral.

Au vu du rapport sur les effets du rayonnement des portables liés à la 5G, l'on souhaite poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Comment le Conseil d'Etat évalue-t-il la situation désormais ?

1. Quels ont été les effets du moratoire entre 2019 et 2021 sur le développement de la téléphonie mobile et de la 5G dans le canton de Vaud ?

1. Ce retard de près de 2 ans a-t-il occasionné des rayonnements supplémentaires en raison de la non-application de la nouvelle technologie 5G ?

1. Le Conseil d'Etat ne devrait-il pas considérer que ce moratoire était injustifié et finalement contre-indiqué pour la santé des usagers ?

On remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour ses réponses.

## Conclusion

Souhaite développer

## Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
John Desmeules	PLR
Jean-Franco Paillard	PLR
Regula Zellweger	PLR
Gérard Mojon	PLR
Patrick Simonin	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Guy Gaudard	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Laurence Bassin	PLR
Florence Gross	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Carole Dubois	PLR
Stéphane Jordan	UDC
Olivier Petermann	PLR
Grégory Bovay	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Pierre Kaelin	PLR
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Josephine Byrne Garelli	PLR
Mathieu Balsiger	PLR
Carole Schelker	PLR
Florian Despond	PLR
Pierre-André Romanens	PLR

Signataire	Parti
Monique Hofstetter	PLR

## **Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).